

Prologue.

RAPPORT FINANCIER

1^{er} Semestre 2023

Prologue
Société Anonyme au capital de 27 539 861,40 €
Siège social : 101, avenue Laurent Cély
92230 - GENNEVILLIERS
382 096 451 R.C.S. NANTERRE
Code APE : 5829 A
<http://www.prologue.fr>

A Rapport d'activité

1	Activité du Groupe	3
2	Présentation des activités	5
3	Effectif au 30 juin 2023	6
4	Principaux évènements du 1er semestre 2023	6
5	Évènements intervenus postérieurement à la clôture du semestre	7
6	Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation	8
7	Capital social de Prologue	8
8	Risques - Procédures de contrôle interne de gestion des risques	9

B Comptes consolidés 1er semestre 2023

1	Bilan	15
2	Compte de résultat	16
3	Tableaux de variation des capitaux propres	16
4	Tableau des flux de trésorerie	17
5	Référentiel comptable et faits marquants	17
6	Évènements intervenus postérieurement à la clôture du semestre	18
7	Principes généraux	19
8	Périmètre de consolidation	21
9	Chiffre d'affaires	21
10	Autres produits d'exploitation	22
11	Achats consommés	22
12	Personnel	22
13	Autres charges d'exploitation	23
14	Résultat financier	23
15	Résultat exceptionnel	23
16	Charge d'impôt sur le résultat	24
17	Immobilisations incorporelles	24
18	Ecart d'acquisition	25
19	Immobilisations corporelles	26
20	Immobilisations financières	26
21	Titres mis en équivalence	27
22	Stocks	27
23	Clients	28
24	Autres créances et compte de régularisation	28
25	Provisions	28
26	Emprunts et dettes financières	29
27	Autres dettes et comptes de régularisation	30
28	Impôts différés	30
29	Informations sectorielles	31
30	Plan d'attributions d'actions gratuites	31
31	Résultat par action	32
32	Engagements hors bilan	32

C Attestation du Responsable

A Rapport d'activité

1. Activité du Groupe

1.1. Présentation

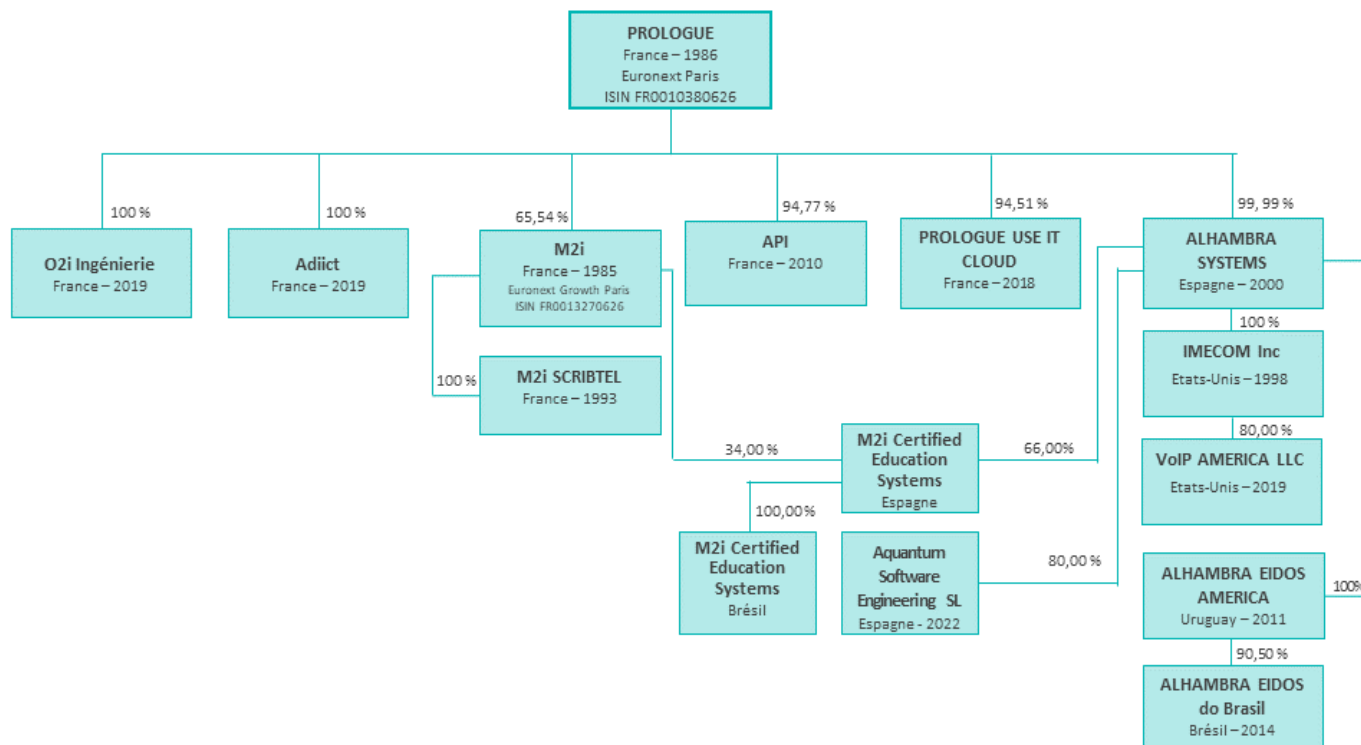
Avec un chiffre d'affaires de 108 M€ en 2022, Prologue est une société technologique de croissance spécialisée dans les domaines du logiciel, des services informatiques et de la formation. Présent en France, en Espagne, en Amérique Latine et aux Etats-Unis, Prologue réalise près d'un tiers de son chiffre d'affaires hors de France.

En termes d'offres, le groupe s'est positionné sur les marchés en croissance à forte valeur ajoutée du Cloud, des services informatiques, du Digital, du MRM (Marketing Ressource

Management) et de la formation. A travers sa filiale M2i cotée sur Euronext Growth et détenue à plus de 65%, Prologue est un leader en France de la formation dans les domaines technologiques avec plus de 2500 cursus de formation.

Prologue est cotée à la Bourse de Paris sur le marché Euronext Growth (Code ISIN FR0010380626).

1.2. Organigramme du Groupe Prologue au 30 juin 2023



1.3. Chiffres d'affaires au 1^{er} semestre 2023

- Très bonne dynamique de croissance interne
- Hausse organique de +8,4% au 1^{er} semestre 2023 à 56,86 M€

Chiffre d'affaires consolidé en M€	S1 2022	S1 2023	Var 2023/2022
	52,44	56,86	+8,4%

Positionné sur des marchés porteurs et à forte valeur ajoutée, le groupe a confirmé une nouvelle fois sa bonne dynamique de croissance avec une hausse organique de ses ventes de +8,4% au cours du 1^{er} semestre 2023.

Chiffre d'affaires en M€	S1 2022	S1 2023	Var 2023/2022
Formation	26,63	29,93	+12,4%
Infrastructure (Matériels, cybersécurité)	13,74	14,89	+8,4%
Logiciels	5,82	6,31	+8,5%
Cloud et services managés	6,26	5,73	-8,4%

L'activité formation a confirmé sa très bonne dynamique de croissance avec un chiffre d'affaires de 29,93 M€ en hausse organique de +12,4% par rapport au 1^{er} Semestre 2022.

Les ventes d'infrastructures ont connu un rythme de progression soutenu de +8,4% pour atteindre 14,89 M€ au 1^{er} semestre 2023. Les logiciels enregistrent de même une hausse des facturations de +8,5% à 6,31 M€. Les ventes de Cloud et de services managés sont en baisse sur la période à 5,73 M€.

Chiffre d'affaires en M€*	S1 2022	S1 2023	Var 2023/2022
France	35,63	38,73	+8,7%
Espagne	14,97	16,47	+10,1%
Etats-Unis et Amérique Latine	1,84	1,67	-9,4%

Cette dynamique de croissance s'est retrouvée sur l'ensemble des régions avec, en France et en Espagne, un chiffre d'affaires qui s'inscrit au 1^{er} semestre 2023 en hausse respectivement de 8,7% et 10,1% à 38,73 M€ et 16,47 M€.

Aux Etats-Unis et en Amérique Latine, l'activité accuse sur cette période, une décroissance de -9,4% pour 1,67 M€.

1.4. Résultat du 1^{er} semestre 2023

- Forte progression de la rentabilité opérationnelle au S1 2023 avec un EBITDA en forte croissance à 2,65 M€
- Correction de consolidation au Brésil sans impact sur la trésorerie pour -6,8 M€
- Adoption du Code de gouvernement d'entreprise Middelnext

Données non auditées en M€ - Normes françaises	S1 2022	S1 2023
Chiffre d'affaires	52,44	52,86
EBITDA	0,83	2,65
Amortissements et dépréciations	-0,33	-1,97
Résultat d'exploitation	0,5	0,68
Résultat Financier	-0,34	-0,65
Corrections d'erreurs comptables au Brésil		-6,80
Impôt sur les bénéfices	0,18	0,06
Résultat Net	0,35	-6,88

Résultat d'exploitation en croissance de +36%

Au cours du 1^{er} semestre 2023, Prologue a enregistré un chiffre d'affaires de 56,86 M€ en croissance organique de +8,4%. Ce bon niveau d'activité s'est accompagné d'une très forte progression de sa rentabilité opérationnelle avec un Résultat d'exploitation avant Amortissements et Dépréciation (EBITDA) qui progresse de +220% en un an pour atteindre 2,65 M€.

Après prise en compte des charges d'Amortissements et de Dépréciations qui atteignent 1,97 M€ ce semestre et qui reflètent les niveaux d'investissements réalisés par le groupe les dernières années, le Résultat d'exploitation s'établit à 0,68 M€ en croissance de +36%.

Le Résultat Financier passe en un an de -0,34 M€ à -0,65 M€ en raison d'impact de change négatif de -0,31 M€.

Sur le 1^{er} semestre 2023, Prologue a dû constater qu'avant son passage en normes françaises en 2022 une erreur comptable de consolidation était advenue dans la filiale brésilienne de 2018-2022 pendant les années où les comptes locaux avaient été traduits en normes IFRS sous le contrôle d'un cabinet extérieur à l'entreprise. **Pour apurer en une fois cette erreur strictement comptable qui n'a aucun impact sur la trésorerie et ne correspond à aucun appauvrissement de la société**, des écritures de correction ont été passées sur le 1^{er} semestre pour un montant de -6,8 M€. Cette erreur qui ne concerne que les travaux de consolidation n'est en aucun cas due à l'activité réelle du groupe au Brésil et ne remet pas en cause les comptes établis au Brésil par Prologue qui pendant toutes ces années étaient parfaitement corrects.

Cet impact exceptionnel explique, qu'en dépit d'une très forte amélioration de sa rentabilité opérationnelle, le résultat net du groupe s'inscrit, au 1^{er} semestre 2023, en perte comptable de -6,68 M€ sur cette période.

2. Présentation des activités

Activités	<p>Le groupe Prologue exerce 4 activités principales en France, Espagne, Etats-Unis et Amérique Latine:</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Formation ■ Cloud et services managés, ■ Infrastructures, ■ Logiciels.
1) Formation	<p>Prologue, à travers sa filiale M2i, est un acteur de référence des formations IT, Digital et Management proposés en présentiel et distanciel.</p> <p>M2i est cotée sur Euronext Growth ISIN (FR0013270626).</p> <p>Avec 35 centres répartis sur toute la France, le Groupe M2i dispose d'une capacité unique de déploiement de ses formations aussi bien pour ses clients locaux que pour les plus grands comptes nationaux.</p> <p>Ses cursus sont proposés sous les modalités pédagogiques les plus modernes dont le blended-learning, les classes virtuelles, les COOC, la gamification et le présentiel.</p> <p>Le Groupe M2i est certifié "Qualiopi"</p>
2) Cloud et services managés	<p>1) Le Groupe Prologue intervient dans les services managés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Prestations fournies à partir de nos datacenters, administrés et protégés 24h/7 par nos ingénieurs, assurant la performance et la continuité de services. ■ Services de télécommunications et téléphonie, fournis grâce à nos réseaux administrés et protégés 24h/7 par nos Centres. ■ Opérateur de télécommunications au Brésil, avec nos propres lignes de fibres optiques. <p>2) Le groupe Prologue développe Use IT Cloud, une plateforme multi-cloud pour les techniciens et les gestionnaires de Cloud :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le Cloud de Prologue : 10 Datacenters répartis sur 3 continents ; 3 centres de contrôle et de sécurité NOC-cyber-SOC.
3) Infrastructures	<p>Le Groupe est spécialisé dans la vente de Matériels, logiciels associés et services en particulier de cyber sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Audits, plans directeurs, installations, mise en oeuvre et maintenance d'équipements de cybersécurité et de surveillance chez les clients.- ■ Services assurés par nos Centres de supervision et protection (SOC) à distance. ■ Installation de centres de calculs et de réseaux de télécommunications. ■ Conseil, architecture, vente des équipements et maintenance.
4) Logiciels	<p>Le groupe Prologue développe et exploite les logiciels suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ MPDD (MonPortaildeDocuments), plateforme de dématérialisation assurant le transport, la transformation, la signature électronique et l'archivage à valeur probatoire. ■ Adiict, Plateforme collaborative de gestion de documents numérique (PIM, DAM, Chemin de fer, StoreFront...) ■ EDOCEX, plateforme de gestion (achats, patrimoine...) pour les administrations nationales et locales en Espagne, en particulier pour le Ministère de la Défense.

PERIMETRE D ACTIVITES DES SOCIETES OPERATIONNELLES DU GROUPE PROLOGUE				
	FORMATION	CLOUD ET SERVICES MANAGES	INFRASTRUCTURES	LOGICIELS
M2i et ses filiales	x			
O2i Ingénierie			x	
Adiict				x
API				x
Prologue UIC		x		
M2i Certified Education Systems (Espagne)	x			
M2i Certified Education Systems (Brésil)	x			
ALHAMBRA SYSTEMS			x	x
AQUANTUM SOFTWARE ENGINEERING				x
IMECOM INC		x	x	x
VoIP AMERICA LLC			x	x
ALHAMBRA EIDOS AMERICA	x		x	
ALHAMBRA EIDOS do Brasil		x		

3. Effectif au 30 juin 2023

L'effectif total du Groupe s'établit à 542 personnes au 30 juin 2023.

Les chiffres retenus sont exprimés en nombre de salariés permanents, conformément à l'article R. 225-104 du Code de commerce. Il s'agit du « nombre moyen de salariés permanents employés au cours du semestre ». La notion d'effectif permanent est définie par l'article R. 2323-17 du Code du Travail : « les salariés à temps plein, inscrits à l'effectif pendant toute l'année considérée et titulaires d'un contrat de travail à durée indéterminée ».

Par société et zone géographique, la ventilation de l'effectif est la suivante :

Par société	30/06/2022	30/06/2023
Prologue	8	7
Prologue Use It Cloud	9	5
API	31	24
Groupe M2i	224	233
Adiict	12	9
O2i Ingénierie	36	42
Groupe Alhambra	176	222
TOTAL	496	542

Par implantation géographique	30/06/2022	30/06/2023
Europe	491	536
dont France (*)	320	320
Etats Unis et Amérique du Sud	5	6
TOTAL	496	542

4. Principaux évènements du 1er semestre 2023

4.1. Prologue

1/Nomination d'un nouveau Président Directeur Général, Michel SEBAN en remplacement de Monsieur Georges SEBAN

Lors du Conseil d'Administration du 7 juin 2023, il a été rappelé que Monsieur Georges Seban, Président Directeur Général, ayant atteint l'âge de 95 ans en mai 2023, était réputé démissionnaire d'office de ses mandats de Président du Conseil d'administration

et de Directeur général à l'issue de ce Conseil d'administration, conformément aux articles 14 et 17 des statuts.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Michel Seban en qualité de Président du Conseil d'administration et de Directeur général pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2/Mandats des administrateurs

L'Assemblée générale du 30 juin 2023 a décidé de :

- nommer M. Olivier Balva comme Administrateur pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.
- ne pas renouveler le mandat d'administrateur de M. Michel Seban.
- révoquer avec effet immédiat M. Georges Seban de son mandat d'administrateur.
- révoquer avec effet immédiat M. Clément Weber de son mandat d'administrateur.
- nommer M. Emmanuel Cennelier comme Administrateur pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.
- nommer M. Philippe Brun, comme Administrateur pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

3/Nomination d'un nouveau Président Directeur Général, Monsieur Olivier BALVA, en remplacement de Monsieur Michel SEBAN

Le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité de ne pas dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général et de nommer Monsieur Olivier Balva en qualité de Président du Conseil d'administration et de Directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

4/ Constatation de l'augmentation du capital

Aux termes de la Décision du Président Directeur Général du 30 juin 2023, il a été constaté l'augmentation de capital d'un montant de 732,30 €. Le capital est ainsi porté à 27.539.861,40 euros divisé en 91 799 538 actions.

5. Évènements intervenus postérieurement à la clôture du semestre

5.1. Prologue.

Conformément à ce qui avait annoncé dans son rapport financier annuel 2022, suite à son transfert sur Euronext Growth en 2022, Prologue a étudié l'opportunité de se référer à un code de gouvernement d'entreprise plus adapté à la société au regard de sa taille et de son marché de cotation.

Le conseil d'administration du groupe Prologue a ainsi décidé d'adopter, le 30 octobre 2023, le Code de gouvernement d'entreprise Middenext en remplacement du Code AFEP-MEDEF.

5.2. Filiales

M2i

Le 3 juillet 2023 suite à la suite de la nomination de Monsieur Olivier BALVA en tant que Président Directeur Général de Prologue, actionnaire majoritaire de M2i, le Conseil d'Administration de M2i a décidé de mettre fin au mandat de Monsieur Georges Seban de Président Directeur Général, puis de ne pas dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général et de nommer Monsieur Olivier Balva en qualité de Président du Conseil d'administration et de Directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale

4.2. Filiales

M2i

1/Aux termes de la Décision du Président Directeur Général du 22 avril 2023, il a été constaté l'augmentation de capital d'un montant de 15.100 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'émission ». Le capital social est ainsi porté à 527.698,50 € divisé en 5 276 985 actions.

ADIICT

Par acte du 9 février 2023, la société Adiict a cédé 100% des parts qu'elle détenait dans sa filiale marocaine ADIICT DEV INTERNATIONAL. Cette société est depuis, sortie du périmètre d'intégration du Groupe Prologue.

PROLOGUE USE IT CLOUD

1/L'Assemblée Générale du 30 juin 2023 a décidé de réduire le capital social de Prologue Use It Cloud cette réduction de capital par voie de réduction de la valeur nominale des 1 400 000 actions composant le capital, ramenant le capital social de 1 400 000 euros à 14 000 euros par imputation du montant de la réduction du capital social soit 1 386 000 euros sur les pertes inscrites au Report à nouveau.

A l'issue de cette opération qui prendrait effet immédiatement, le capital social s'élèverait à 14 000 euros divisé en 1 400 000 actions de 0,01 euro.

appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

ADIICT

Suite à la nomination de Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président Directeur Général de PROLOGUE le 30 juin 2023, L'associée unique de Adiict a nommé le 6 juillet 2023 Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président de Adiict pour une durée illimitée.

API

Suite à la nomination de Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président Directeur Général de PROLOGUE le 30 juin 2023, L'assemblée générale des associés a nommé le 24 juillet 2023 Monsieur Olivier BALVA en qualité de Gérant de API pour une durée illimitée.

M2i Scribtel

Suite à la nomination de Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président Directeur Général de M2i le 3 juillet 2023, l'associée unique de M2i Scribtel a nommé le 6 juillet 2023 Monsieur Olivier BALVA en qualité de Gérant de M2i Scribtel pour une durée illimitée.

O2i INGENIERIE

Suite à la nomination de Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président Directeur Général de PROLOGUE le 30 juin 2023, L'assemblée générale des associés de O2i Ingénierie a nommé le 6 juillet 2023 Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président de O2i Ingénierie pour une durée illimitée.

PROLOGUE USE IT CLOUD

Suite à la nomination de Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président Directeur Général de PROLOGUE, l'assemblée générale des associés de PROLOGUE USE IT CLOUD a nommé le 24 juillet 2023 Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président de Prologue Use it Cloud pour une durée illimitée.

6. Perspectives d'avenir et continuité d'exploitation

Le groupe anticipe au cours des prochains exercices, la poursuite de sa bonne dynamique de croissance accompagnée d'une amélioration continue de ses résultats opérationnels.

L'endettement financier net du groupe au 30 juin 2023 s'élève à 9.565 K€. La marge brute d'autofinancement s'élève à 1.066 K€. La

trésorerie disponible s'élève au 30 juin 2023 à 10,7 M€ (liquidités 9,2 M€ + montant disponible des lignes de crédit pour 1,5 M€).

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir sur les 12 prochains mois.

7. Capital social de Prologue

7.1. Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 juin 2023, le capital social de 27.539.861,40 euros et divisé en 91.799.538 actions de 0,30 euros chacune est réparti comme suit :

Actionnaires	Titres	Droits de vote	Pourcentage du capital	Pourcentage des droits de vote
Groupe familial Georges SEBAN	4 458 220	6 966 440	4,86%	7,13%
EQUITIS GESTION (Fiducie)	8 915 546	8 915 546	9,71%	9,12%
Autres actionnaires nominatifs	11 695 283	15 140 935	12,74%	15,49%
NEXTSTAGE AM	7 958 494	7 958 494	8,67%	8,14%
Flottant	58 771 995	58 771 995	64,02%	60,12%
TOTAL	91 799 538	97 753 410	100%	100%

7.2. Actionnariat des salariés au 30 juin 2023

A la connaissance de la Société, la participation des salariés et des anciens salariés du Groupe se monte à 13.963 233 actions, soit 15,21 % du capital, correspondant à 19 610 762 droits de vote soit 20,06 % du total des droits de vote (ces données comprennent la participation de Georges SEBAN).

7.3. Caractéristiques des différentes lignes de bons émis – Etat au 30 juin 2023

Nature	Nombre initial	Solde au 30/06/2023	Prix d'exercice de conversion (€)	Parité	Nombre d'actions nouvelles potentielles	Terme
BSAA 2024 ISIN FR0013398617	45 840 970	45 719 680	0,80	5 BSAA pour 1 action Prologue	9 146 849	31 décembre 2024
OCA 2016*	2 528 495	183 699	0,4950	3,3 OCA pour 8 actions Prologue	445 331	31 août 2023
BSA 2016-19/21 *	2 241 571	1 070 627	0,5250	3 BSA pour 8 actions Prologue	2 855 005	31 décembre 23
BSA 2016-22*	286 924	225 691	0,4875	3 BSA pour 8 actions Prologue	601 842	31 décembre 23
OCA 2019 *	1 955 744	600 262	0,5250	3,5 OCA pour 8 actions Prologue	1 372 027	31 mars 2024

*Valeurs mobilières émises initialement par O2i et reprises par Prologue le 11 août 2021

7.4. Plan d'attribution d'actions gratuites

Par décision du 30 septembre 2022, il a été décidé d'attribuer gratuitement 8 690 000 actions ordinaires à émettre de la société Prologue, au profit de salariés ou dirigeants de la Société et/ou de sociétés qui lui sont liées. Ce plan prévoit une période d'acquisition d'une durée de deux ans et une période de conservation d'une durée d'un an. Au 30 juin 2023, il n'existe pas d'autre plan d'actions gratuites de Prologue en cours d'acquisition.

7.5. Dividendes antérieurs

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été versé au cours des trois derniers exercices.

7.6. Rachat par la Société de ses propres actions (loi n°98 – 546 du 2 juillet 1998)

Au 30 juin 2023, la société Prologue ne détient aucune de ses propres actions.

7.7. Titres en auto contrôle

Prologue ne détient directement aucune action Prologue.

8. Risques - Procédures de contrôle interne de gestion des risques

8.1. Les procédures générales du contrôle interne

L'organisation du contrôle interne

L'organisation du contrôle interne est centralisée et les procédures sont identiques pour l'ensemble des sociétés françaises du groupe Prologue. Les équipes sont regroupées au sein des différentes directions. Ce fonctionnement assure une réactivité très importante dans le processus de prise de décisions, de détections d'anomalies et dans la mise en place de plans d'actions adéquats.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Protection des actifs,
- Respect des valeurs, orientations et objectifs définis par le management,
- Fiabilité des informations financières et comptables,
- Conformité aux lois et réglementation en vigueur.

Les procédures de contrôle interne ont entre autres pour objectif de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraude, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Les facteurs de risques pesant sur la société sont exposés ci-après.

Le contrôle interne mis en œuvre au sein de notre société par le Conseil d'administration vise à offrir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs et l'élimination des risques mais ne peut garantir avec certitude que les objectifs fixés sont atteints.

Les procédures de contrôle interne instaurées ont pour objet :

- De veiller à ce que la réalisation des opérations et des actes de gestion s'inscrivent dans le cadre défini par la Direction Générale, les lois et règlements en vigueur, ainsi que les règles internes à l'entreprise.
- De vérifier que les informations données et les communications aux organes sociaux sont fiables et reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des principaux objectifs du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de la société et les risques d'erreurs et de fraude, et tout particulièrement dans le domaine comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il vise à réduire au maximum l'exposition aux risques de la société mais ne peut constituer une garantie absolue de non-survenance du risque.

Recensement des risques

La nature des principaux facteurs de risques de la société est détaillée ci-dessous.

Les principaux acteurs exerçant des activités de contrôle interne au sein de la société sont les suivants :

- Le Comité Exécutif : composé des directeurs des principales entités et du Secrétaire Général du groupe ainsi que du Président Directeur général, il se réunit régulièrement et traite tous les sujets concernant la marche et le fonctionnement de la société.

Chaque membre veille au contrôle interne des entités dont il a la charge. Chaque service définit des procédures propres à son activité quotidienne.

Le Président Directeur Général est le seul à pouvoir engager des dépenses significatives.

Le service financier

Ce service couvre les domaines suivants :

- Engagements financiers et caractéristiques des engagements,
- Suivi du besoin en fonds de roulement,
- Suivi des litiges et des contentieux,
- Suivi des réglementations et de leurs évolutions.

D'ores et déjà, la société a renforcé la fiabilité des états financiers et le respect de la réglementation au travers :

- Du rapport hebdomadaire de trésorerie,
- Du rapport mensuel du chiffre d'affaires et de résultats,
- De l'établissement des comptes semestriels,
- Du contrôle de réciprocity des données intra-groupe.

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un contrôle régulier par le collège de commissaires aux comptes. Ces derniers interviennent notamment à l'issue du premier semestre sous la forme d'un examen limité des comptes consolidés et pour la clôture annuelle sous la forme d'un audit complet des comptes sociaux et consolidés de l'exercice. Les recommandations éventuellement formulées par ces derniers sont mises en œuvre par la société. Les Commissaires aux Comptes procèdent également à une revue des procédures en vérifiant notamment dans quelles conditions sont mises en œuvre les procédures de contrôle interne et leur efficacité au regard de l'exactitude des informations financières.

Prologue est une société cotée sur le marché réglementé Euronext Growth et, à ce titre, publie ses comptes semestriels consolidés et ses comptes annuels sociaux et consolidés lorsqu'ils ont été certifiés par les Commissaires aux Comptes.

Organisation du contrôle financier de la société

La comptabilité de la société est assurée en interne sous la responsabilité du Directeur Financier.

Certaines des fonctions présentées ci-après ne disposent pas systématiquement d'une organisation dédiée, ces fonctions sont réparties parmi les membres de la Direction selon les compétences particulières requises, elles peuvent être cumulées dans le respect du principe de séparation des tâches.

La comptabilité a pour objectif :

- De contrôler la fiabilité des processus de collecte et de traitement des données de base de l'information financière,
- De garantir que les états financiers sociaux et consolidés sont élaborés dans le respect des normes et règlements en vigueur et du principe de permanence des méthodes, et donnent une vision sincère de l'activité et de la situation de la société,
- D'assurer la disponibilité des informations financières sous une forme permettant leur compréhension et leur utilisation efficace,
- D'assurer la production de comptes sociaux et consolidés du groupe dans les délais répondant aux obligations légales et aux exigences du marché financier,
- De définir et contrôler l'application de procédures de sécurité financière et notamment le respect du principe de séparation des tâches,
- D'intégrer les procédures de sécurité financière dans les systèmes d'information comptable et de gestion, ainsi que d'identifier et de réaliser les évolutions nécessaires,

La comptabilité de la société s'appuie sur le référentiel suivant :

- Les dispositions légales et applicables en France,
- Le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan comptable général, modifié par le règlement ANC n°2020-09 du 4 décembre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 pour les comptes sociaux,
- Les avis et recommandations ultérieurs.

Les états financiers consolidés – compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des capitaux propres – présentés par Prologue sont conformes aux formats proposés dans la recommandation n°2004-R.02 adoptée par le CNC le 27 octobre 2004.

Les liasses de consolidation sont établies sur la base des référentiels applicables localement, les retraitements d'homogénéisation avec les principes du groupe sont effectués au niveau central.

La société effectue mensuellement une analyse du « réalisé » sur le mois écoulé et en cumulé. Ces données sont rapportées aux prévisions budgétaires et à l'exercice précédent. Ce contrôle est réalisé au niveau de chaque entité juridique et au niveau consolidé pour le Groupe. Outre le suivi mensuel de l'activité et de la situation financière des sociétés du Groupe, le reporting interne permet de suivre la situation de trésorerie, le carnet des commandes et les principaux risques d'exploitation. Ce reporting est diffusé au Comité exécutif qui procède à l'analyse des données de la période et décide, le cas échéant, des actions correctives à apporter.

Le service financier gère l'ensemble des filiales françaises du Groupe et exerce un contrôle sur la trésorerie des filiales étrangères.

Le service financier utilise le logiciel Microsoft Dynamics NAV (Navision et Business central (BC)) pour la comptabilité et la présentation des états financiers.

Procédures utilisées dans le cadre de la production des états financiers

Les procédures suivantes ont été mises en place au sein du service financier :

- Procédure de gestion de la trésorerie,
- Procédure sur les immobilisations,
- Procédure pour le traitement des factures non parvenues,
- Procédure de comptabilité fournisseur,
- Procédure de comptabilité clients,
- Procédure pour le traitement des notes de frais,
- Procédure d'inventaire des stocks.

Mise en œuvre du contrôle interne dans les autres services

Le processus décisionnel est centralisé du fait de la structure de l'entreprise.

Les principales procédures en vigueur dans notre société, sont les suivantes :

Ventes :

Dans le cadre de la gestion et du contrôle des ventes, des procédures ont été mises en place afin d'optimiser le traitement des données et la fiabilité des informations en particulier dans les domaines suivants :

- Fixation et application des conditions commerciales en liaison avec la direction financière
- Analyse des besoins spécifiques des clients et devis
- Prise de commandes
- Suivi des clients et prospects
- Enquêtes de solvabilité des clients
- Organisation et suivi des livraisons
- Etablissement de la facturation
- Service après-vente
- Logiciel de gestion commerciale : Microsoft Dynamics NAV (Navision et Business central (BC)). Ce logiciel est automatiquement interfacé avec l'application comptable.

Immobilisations : L'inventaire est effectué régulièrement dans le cadre des travaux préparatoires à l'arrêt des comptes. Les mises au rebut éventuelles sont signalées.

Personnel : La gestion du personnel est assurée par le service des ressources humaines. Il a en charge le recrutement, la formation, la gestion sociale, juridique et administrative du personnel, les relations avec le Comité Social et Economique et le CHSCT qui prend en compte la sécurité sur le lieu de travail.

Paie : La paie a été internalisée depuis 2017 pour un meilleur suivi et contrôle.

Mise en œuvre du contrôle interne dans les filiales

Les procédures de contrôle interne dans les sociétés du groupe M2i tendent à se rapprocher de celles mises en place dans les autres sociétés françaises du groupe Prologue.

Les procédures de contrôle interne de la filiale espagnole, sous la responsabilité de la direction générale du Groupe tendent à se rapprocher de celles mises en place dans les sociétés françaises du Groupe.

Le système de contrôle interne mis en place dans les autres filiales tient compte de la taille de chacune de ces filiales (moins de 10 salariés).

Diligences ayant sous-tendu l'établissement du rapport

Les diligences mises en œuvre pour établir ce rapport ont principalement consisté à recenser l'ensemble des pratiques existant au sein des directions opérationnelles concernant l'existence de procédures et la réalisation d'analyse des risques.

A ce jour, la direction générale n'a pas relevé de défaillance ou d'insuffisance grave.

8.2. Dispositif de recensement et de gestion des risques

Le Groupe procède régulièrement à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable et significatif sur son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs.

Le Conseil d'administration, assisté des différents intervenants et comité selon leurs domaines de compétences, est responsable de la politique du Groupe pour évaluer les risques, mettre en place un système de contrôle interne approprié et en suivre l'efficacité. Cette politique est mise en œuvre par des contrôles et des procédures de gestion financière, opérationnelles et de conformité aux lois.

8.3. Facteurs de risques

Conformément aux dispositions du règlement (UE) n° 2017/1129 (règlement dit « Prospectus 3 ») et du règlement délégué (UE) 2019/980, sont présentés dans cette section les seuls risques spécifiques à la Société, et qui sont importants pour la prise d'une éventuelle décision d'investissement en connaissance de cause. Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 225-100-1 du Code de commerce, les risques financiers de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie sont décrits en annexe aux comptes consolidés du semestre clos le 30 juin 2023 présentés au chapitre B du présent rapport financier semestriel.

La présente section présente les principaux risques spécifiques aux Groupes pouvant, à la date du présent rapport, affecter l'activité, la situation financière, la réputation, les résultats ou les perspectives du Groupe, tels que notamment identifiés dans le cadre de l'élaboration de la cartographie des risques majeurs du

Groupe, qui évalue leur criticité nette, c'est-à-dire leur ampleur et leur probabilité d'occurrence, après prise en compte des plans d'action mis en place. La Société a synthétisé ses risques en trois catégories ci-dessous sans hiérarchisation entre elles. Au sein de chacune des catégories de risques, les facteurs de risques que la Société considère, à la date du rapport financier semestriel, comme les plus importants sont mentionnés en premier lieu. La survenance de faits nouveaux, soit internes à la Société, soit externes, est donc susceptible de modifier cet ordre d'importance dans l'avenir.

Pour chacun des risques exposés ci-dessous, la Société a procédé comme suit :

- Présentation du risque brut, tel qu'il existe dans le cadre de l'activité de la Société ;
- Présentation des mesures mises en œuvre par la Société aux fins de gestion dudit risque.
- L'application de ces mesures au risque brut permet à la Société d'analyser un risque net.
- Le degré de criticité de chaque risque est exposé ci-après, selon l'échelle qualitative suivante :
 - *Faible ;
 - **Modéré ;
 - ***Élevé.

Nature du Risque	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité du risque net
Risques liés à l'activité			
Risques liés à la sécurisation des systèmes d'information	***	***	***
Risques liés au Covid-19	*	*	*
Risque de dépendance à un homme-clé	*	*	*
Risques liés à l'UKRAINE	*	***	***
Risques financiers			
Risques liés à la dévalorisation des actifs incorporels	**	**	**
Risque de dilution significative	**	***	**
Risques liés aux subventions	*	*	*
Risques juridiques			
Risques liés aux litiges en cours	***	***	***
Risques liés à la propriété intellectuelle	*	***	**

■ Risques liés à l'activité

◦ Risques liés à la sécurité des systèmes d'information

L'efficacité et la disponibilité des systèmes d'informations et réseaux est essentielle à la Société pour ses activités tant en interne que pour les projets des clients.

Afin de prévenir ces risques, la Société a notamment mis en œuvre :

- *au niveau du système :*
 - des dispositifs de « firewall » et antivirus ainsi que des procédures et systèmes de sauvegarde,
 - la réalisation prochainement d'un audit sur la conformité Office 365,
 - la réalisation d'un audit sécurité par la société DevUps afin de valider les mesures de sécurité,
 - la réalisation d'une politique de mot de passe plus sévère notamment par la multi authentification,
 - la mise en place d'un logiciel coffre-fort pour enregistrer les informations sensibles,
 - l'achat d'un nouveau matériel de sauvegarde,
 - l'installation d'un serveur Proxy ZEVENET,
 - la mise à jour du serveur FTP.

■ au niveau du personnel :

- une sensibilisation des collaborateurs sur les risques des cyber-attaques.
- le recrutement de deux collaborateurs au sein de l'équipe réseau.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est élevé, étant considéré que limité par le blocage du routeur de toute connexion hors de France.

Bien que la Société ait mis en œuvre des mesures de sécurité, la survenue d'un tel risque est toujours possible et des points d'améliorations ont été relevés. En effet, la Société peut être la cible d'une cyber-attaque.

L'efficacité des mesures mises en place par la Société a été constatée par une société spécialisée dans le domaine de la cybersécurité, étant précisé que ces mesures feront l'objet de mises à jour régulières en lien avec l'évolution des modes opératoires des cybercriminels.

À la date du présent Rapport Financier Annuel, la Société n'a fait face à aucun incident en lien avec la sécurité des SI.

◦ Risques liés au COVID-19

Le Groupe est exposé au risque de défaillance financière des clients et du report des commandes.

La situation mondiale dans le contexte épidémique actuel (Covid-19) reste incertaine et évolue rapidement. Les éventuelles nouvelles mesures prises par le gouvernement français et par les différents gouvernements européens (confinement, couvre-feu...etc), pourraient avoir un impact sur l'activité du Groupe. Il est à noter qu'à ce jour, l'épidémie est en net repli.

La Société estime en conséquence que le degré de criticité de ce risque net est faible, étant considéré que :

- La Société ne peut fournir de garantie sur le fait que la crise du Covid-19 sera maîtrisée durablement dans un avenir proche (ou que les mesures de prévention n'impacteront pas les activités du Groupe),
- La réalisation des événements décrits dans la présente section pourrait avoir un impact négatif sur la Société (impact sur le chiffre d'affaires et sur le niveau de rentabilité de la Société),
- Au 1^{er} semestre 2023, le Groupe Prologue a constaté un niveau d'activité et de rentabilité en amélioration par rapport à l'avant crise.

◦ Risques de dépendance à un homme-clé

En ce qui concerne le risque de dépendance par rapport au Président Directeur Général, M. Olivier Balva, le Groupe a cherché à limiter ce risque par la mise en place d'une équipe de direction étoffée.

Cette équipe comprend en particulier, Benjamin Arragon (Secrétaire général du Groupe), Jaime Guevara (Directeur Général International) et Pascal Feydel (Directeur Général d'API).

Par ailleurs, les principales activités de Prologue (M2i, Alhambra It, O2i Ingénierie) comprennent chacune un comité de direction composé de 4 à 6 personnes.

Dans l'hypothèse où il conviendrait de nommer un nouveau Président Directeur Général, le Conseil d'administration procéderait immédiatement à cette nomination.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est faible, puisque le savoir et l'expérience de M. Olivier Balva ont été transmis à ses collaborateurs et que M. Olivier Balva a constitué une équipe de direction expérimentée.

◦ Risques liés à la Guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine déclenchée le 24 février 2022 aura des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial.

Au 30 juin 2023, le Groupe Prologue n'a pas d'activité ou de lien d'affaires avec la Russie ou l'Ukraine. Ainsi, l'impact direct sur nos comptes est à ce jour quasi inexistant.

Toutefois, les activités du Groupe pourraient être impactées par les conséquences notamment indirectes du conflit qu'il n'est pas possible de quantifier avec précision à ce jour.

■ Risques financiers

◦ Risques liés à la dévalorisation des actifs incorporels

Les actifs incorporels et notamment les logiciels développés par le Groupe permettent au Groupe de réaliser l'ensemble de son activité. Une politique de protection et de valorisation des actifs incorporels du Groupe Prologue à savoir, son innovation et ses droits de propriété intellectuelle a ainsi été mise en place et la Direction juridique Groupe accompagne les différents acteurs en interne afin de protéger les intérêts du Groupe.

S'agissant de sa valorisation des actifs incorporels, les règles de prise en compte de valorisation sont précisées aux points 17 Immobilisations incorporelles et 18 Ecart d'acquisition des états financiers consolidés du rapport financier semestriel 2023. Les actifs incorporels du Groupe sont essentiellement composés

d'écarts d'acquisition et de frais de R&D. Ils représentent 34% du total du bilan au 30 juin 2023.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est modéré, étant considéré que la détermination de leur valeur recouvrable est fondée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés. Ces tests de perte de valeur sont réalisés chaque année et ne présentent pas, à ce jour, d'indice de perte de valeur.

Il existe 2 natures d'actifs incorporels dans les comptes :

- Des Ecart d'acquisition
- Des Frais de R&D activés

Ces incorporels sont testés chaque année (*impairment tests*) en actualisant les prévisions des cash-flows futurs issus des business plans à 4 ans. Aucune dépréciation exceptionnelle de ces actifs n'a été constatée lors des 3 derniers exercices.

A ce jour, aucun indice de perte de valeur n'est constaté sur l'ensemble de nos actifs incorporels. Cela est confirmé par les tests de dépréciation qui démontrent que les cash-flows prévisionnels actualisés sont supérieurs à la valeur d'utilité de ces actifs, et par conséquent ne nécessitent aucune dépréciation.

Pour que la R&D activée soit dépréciée, il faudrait une baisse significative et durable du chiffre d'affaires produit par les logiciels, qui traduirait un désintérêt subit du marché pour les solutions logicielles que le Groupe Prologue développe et commercialise. Cette hypothèse ne se traduit pas dans les Business plans, qu'il s'agisse d'Adiict ou de la gamme de produits de dématérialisation d'API. De plus, les Business plans prévoient une décroissance des activations sur les prochains exercices pour Adiict (principale activation de R&D dans le Groupe) et pour les produits de dématérialisation d'API, ce qui va mécaniquement réduire la valeur de la R&D activée au bilan.

◦ Risques de dilution significative

Les BSAA 2024, admis aux négociations sur le marché Euronext Growth Paris sous le numéro ISIN FR0013398617, demeurent encore en circulation à ce jour, au nombre de 45 719 680. Dans l'hypothèse où ces BSA devaient être exercés, selon un prix d'exercice de 0,80 € et une parité de 5 pour 1, la participation des actionnaires de Prologue dans son capital pourrait être diluée significativement.

Par ailleurs, conformément au traité de fusion conclu le 14 mai 2021 entre Prologue et O2i, toutes les valeurs mobilières initialement émises par O2i encore en circulation ont été reprises par Prologue le 11 août 2021, soit à la date de réalisation effective de la Fusion, selon les mêmes termes et conditions. Il est précisé que le nombre d'actions Prologue auxquelles donnent droit ces valeurs mobilières lorsqu'elles sont exercées ou converties selon le cas, est déterminé en multipliant le nombre d'actions O2i auquel lesdites valeurs mobilières auraient donné droit par la parité d'échange de la Fusion, soit de 8 actions Prologue pour 3 actions O2i.

Enfin, le 30 septembre 2022, il a été décidé d'attribuer gratuitement 8 690 000 actions ordinaires à émettre de la société Prologue, au profit de salariés ou dirigeants de la Société et/ou de sociétés qui lui sont liées. Ce plan prévoit une période d'acquisition d'une durée de deux ans et une période de conservation d'une durée d'un an.

En conséquence de ce qui précède, les valeurs mobilières en circulation au 30 juin 2023 et susceptibles de générer des augmentations de capital dans la Société figurent dans le tableau suivant :

Nature	Nombre initial	Solde au 30/06/2023	Prix d'exercice de conversion (€)	Parité	Nombre d'actions nouvelles potentielles	Terme
BSAA 2024				5 BSAA pour 1 action Prologue		
ISIN FR0013398617	45 840 970	45 719 680	0,80		9 146 849	31 décembre 2024

Nature	Nombre initial	Solde au 30/06/2023	Prix d'exercice de conversion (€)	Parité	Nombre d'actions nouvelles potentielles	Terme
OCA 2016*	2 528 495	183 699	0,4950	3,3 OCA pour 8 actions Prologue	445 331	31 août 2023
BSA 2016-19/21*	2 241 571	1 070 627	0,5250	3 BSA pour 8 actions Prologue	2 855 005	31 décembre 2023
BSA 2016-22*	286 924	225 691	0,4875	3 BSA pour 8 actions Prologue	601 842	31 décembre 2023
OCA 2019*	1 955 744	600 262	0,5250	3,5 OCA pour 8 actions Prologue	1 372 027	31 mars 2024
Attributions d'actions gratuites	8 690 000	8 690 000	-	-	8 690 000	30 septembre 2024

*Valeurs mobilières émises initialement par O2i et reprises par Prologue le 11 août 2021

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est modéré, étant considéré que le nombre de valeurs mobilières encore en circulation est élevé et pourrait entraîner la création de 23.111.054 actions Prologue, représentant environ 25% du capital social actuel, mais que le prix d'exercice de la majorité de ces valeurs mobilières est trop élevé par rapport au cours de l'action Prologue pour être exercés prochainement.

◦ Risques liés aux subventions

Les projets de recherche subventionnés représentent une part importante de l'activité R&D de la Société (détaillée au paragraphe 3 du rapport de gestion du Conseil d'administration figurant dans le rapport financier).

Les projets subventionnés font l'objet de présentations techniques, de livrables, de rapports et de valorisations des coûts engagés ; ces éléments sont validés par la DGCS à la fin de chaque étape.

Dans la mesure où les engagements de travaux, de publicité et de contrôles spécifiés dans les conventions sont respectés, les subventions ne sont pas remboursables.

A ce jour, le Groupe a toujours respecté ses engagements vis-à-vis de ses partenaires projets et des organismes de financement et, en conséquence, n'a jamais dû rembourser les subventions qui lui ont été accordées à l'exception d'une partie du CIR 2016 et 2017 de M2i pour un montant total de 263 K€.

Les subventions qui financent une partie des frais de R&D du groupe Prologue sont pour l'essentiel constituées du Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et de subventions sollicitées dans le cadre d'appels à projets, telle que Medolotion, pour le plus récent.

Le risque de perte de subventions est faible en raison des éléments suivants :

- Le CIR est accordé dès lors que la R&D présente un caractère innovant, ce qui est le cas en ce qui concerne notamment les développements de nos logiciels (adiict®, Use IT Cloud) ;
- Prologue ne répond aux appels à projet que s'ils sont partiellement financés par des subventions (généralement versées par la BPI). Ces subventions sont budgétées et contractualisées en amont du projet, puis débloquées au prorata de l'avancement des travaux.

■ Risques juridiques

◦ Risques liés aux litiges en cours

Au 30 juin 2023, le Groupe a provisionné 1 009 K€ pour risques liés aux litiges en cours.

◦ Risques liés à la propriété intellectuelle

La Société détient les copyrights sur ses produits, ses manuels opératoires, ses plaquettes commerciales ; les marques et les logos sont déposés (en France, auprès de l'INPI). Par ailleurs, tous les collaborateurs et les intervenants extérieurs sont liés par des engagements de confidentialité eu égard à l'information technique qu'ils manipulent.

La protection de la propriété intellectuelle de la Société repose essentiellement sur son savoir-faire et le respect des droits d'auteur et des licences concernant ses logiciels. Elle a récemment déposé un brevet.

Prologue est co-titulaire, avec ARMINES et l'Institut Telecom, du brevet suivant :

- Brevet publié à l'INPI le 26 octobre 2012 sous le numéro FR2974474 « Procédés et appareils de production et de traitement de représentations de scènes multimédia ».

A ce jour, la Société ne fait l'objet ni n'a intenté aucun contentieux significatif en matière de droits d'auteur, marques, secrets de fabrique ou autres droits de propriété intellectuelle qui serait fondé sur une éventuelle contrefaçon des droits de tiers.

La Société estime que le degré de criticité de ce risque net est modéré, étant considéré que certes l'ensemble des produits Prologue reposent sur les technologies développées par la Société, mais la Société estime que la protection desdites technologies est un enjeu clé. C'est pourquoi l'ampleur du risque serait élevé. En revanche, la probabilité d'occurrence est assez faible car le Groupe fait le nécessaire pour protéger son savoir-faire, notamment par un dépôt de brevets rapide lorsque cela est nécessaire.

8.4. Conséquences sociales et environnementales

Conformément aux articles L. 225-102-1 et L. 22-10-36 du Code de commerce, le groupe Prologue doit produire et publier un ensemble d'informations relatives à la responsabilité de l'entreprise en matière d'engagements sociaux, environnementaux et sociétaux.

8.5. Assurances

PROLOGUE a souscrit, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des sociétés du Groupe (Prologue, API, Prologue Use IT Cloud, Alhambra Systems, Grupo Eidos) contre tous risques inhérents à sa responsabilité civile.

Les niveaux de couverture sont les suivants :

- Civile d'exploitation : 8.000.000 €/sinistre,
- Civile professionnelle : 5.000.000 €/sinistre/année,
- Civile d'atteinte accidentelle à l'environnement : 800 000 € / sinistre/année,
- Civile après livraison : 5.000.000 €/sinistre/année.

PROLOGUE a également souscrit auprès de cette même compagnie :

- Un contrat multirisque garantissant contre tous risques locatifs, pour l'ensemble des sites français occupés par elle-même ou

des filiales ; ce contrat couvre également les conséquences d'une défaillance du système informatique ;

- Et depuis le 1^{er} janvier 2019, une assurance Responsabilité des dirigeants.

M2i a souscrit, auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue, un contrat garantissant l'ensemble des sociétés du Groupe (O2i, M2i, et M2i Scribtel) contre tous risques inhérents à sa responsabilité civile.

Les niveaux de couverture sont les suivants :

- Civile d'exploitation : 6.500.000 €/sinistre,
- Civile professionnelle : 750.000 €/sinistre/année,
- Civile d'atteinte accidentelle à l'environnement : 750 000 €/sinistre/année,
- Civile après livraison : 1.500.000 €/sinistre/année.

M2i a également souscrit :

- Un contrat multirisque garantissant contre tous risques locatifs, pour l'ensemble des sites français occupés par elle-même ou

des filiales; ce contrat couvre également les conséquences d'une défaillance du système informatique ;

- Et une assurance Responsabilité des dirigeants.

En complément il est précisé que les sociétés espagnoles du groupe Alhambra Systems ainsi que la société Imecom Inc. ont souscrit à des assurances multirisques et responsabilité civile+.

B Comptes consolidés 1^{er} semestre 2023

1. Bilan

Actif

En milliers deuros	Note	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Immobilisations incorporelles	17	25 544	26 544	25 978
<i>Dont écarts d'acquisition</i>	18	21 563	21 577	21 570
Immobilisations corporelles	19	5 660	4 924	5 930
Immobilisations financières	20	1 881	1 321	1 828
Titres mis en équivalence	21	(0)	3	5
Actif immobilisé		33 084	32 791	33 740
Stocks	22	222	209	245
Clients	23	20 279	26 021	26 149
Autres créances et comptes de régularisation	24	12 296	13 804	14 510
Valeurs mobilières de placement		6	1	5
Disponibilités		9 210	13 753	11 500
Actif circulant		42 012	53 788	52 410
Total de l'actif		75 097	86 579	86 150

Passif

En milliers deuros	Note	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Capital	53.1-4	27 540	27 537	27 539
Primes liées au capital	3	13 930	13 925	13 928
Réserves consolidées (1)	3	(24 318)	(17 482)	(17 321)
Capitaux propres	3	17 152	23 979	24 147
Intérêts minoritaires		7 574	6 539	6 955
Provisions	25	2 269	2 597	2 652
Emprunts et dettes financières	26	18 780	21 652	18 800
Fournisseurs	26	16 529	16 387	17 593
Autres dettes et comptes de régularisation	27	12 793	15 424	16 003
Dettes		48 102	53 463	52 396
Total du passif		75 097	86 579	86 150
(1) dont résultat consolidé part du groupe		(6 438)	61	621

2. Compte de résultat

En milliers deuros	Note	Juin 2023	Juin 2022	Décembre 2022
Chiffre d'affaires	9	56 865	52 440	108 393
Autres produits d'exploitation	10	891	1 213	2 472
Achats consommés	11	(25 296)	(22 979)	(49 020)
Charges de personnel	12	(21 228)	(19 418)	(39 911)
Autres charges d'exploitation	13	(7 758)	(9 714)	(16 577)
Impôts et taxes		(829)	(716)	(1 540)
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions		(1 970)	(331)	(1 931)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		676	497	1 886
Dotations nettes aux amort des écarts d'acquisition		-	-	-
Résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciation des écarts d'acquisition		676	497	1 886
Charges et produits financiers		(652)	(338)	(900)
Charges et produits exceptionnels (dont correction d'erreur -6,8 M€)		(6 760)	6	(142)
Impôts sur les résultats	16	58	183	459
Résultat net des sociétés intégrées		(6 679)	347	1 304
Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence		(5)	7	7
Résultat net de l'ensemble consolidé		(6 684)	354	1 311
Résultat des minoritaires		(246)	293	690
Résultat net part du Groupe		(6 438)	61	621
Résultat par action (en Euro)		(0,073)	0,004	0,014
Résultat par action dilué (en Euro)		(0,058)	0,003	0,011

3. Tableaux de variation des capitaux propres

En milliers deuros	Capital	Primes liées au capital	Réserves consolidées	Actions propres	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Total part du groupe	Total minoritaires
Situation au 31 décembre 2022	27 539	13 928	(17 532)	119	621	(529)	24 147	6 955
Distribution de dividendes							0	2
Affectation du résultat			627	0	(627)		0	
Augmentation de capital	1	1	(4)	0	0	0	(2)	3
Résultat de l'exercice					(6 438)		(6 438)	(246)
Variation des actions propres				(29)			(29)	(15)
Ecart de conversion	0	0	0	0	0	304	304	28
Variation de périmètre	0	0	(844)	3	6	(23)	(858)	844
Autres variations	0	0	22	0	0	4	27	2
Situation au 30 juin 2023	27 540	13 930	(17 731)	93	(6 438)	(242)	17 152	7 574

4. Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Jun 2023	Décembre 2022	Jun 2022
Résultat net total des sociétés consolidées	(6 684)	1 311	354
Elimination des amortissements et provisions	1 013	3 358	1 485
Elimination de la variation des impôts différés	96	156	130
Elimination des plus ou moins values de cession	(168)	191	262
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	5	(7)	(7)
Autres produits et charges sans incidence trésorerie (dont correction d'erreur 6,8 M€)	6 804	86	46
Total marge brute d'autofinancement	1 066	5 094	2 271
Dividendes reçus des mises en équivalence	5	0	0
Variation des stocks liée à l'activité	18	(26)	13
Variation des créances liées à l'activité	826	(5 329)	(4 843)
Variation des dettes liées à l'activité	(2 989)	3 696	2 640
Flux net généré par (affecté à) l'activité	(1 075)	3 435	81
Acquisition d'immobilisations	(1 757)	(4 370)	(2 137)
Cession d'immobilisations	507	1 400	978
Incidence des variations de périmètre	(23)	(3)	0
Total flux net provenant des (affecté aux) investissements	(1 273)	(2 973)	(1 159)
Dividendes versés par la société mère	(0)	0	0
Dividendes versés aux minoritaires	2	0	0
Augmentations (réductions) de capital	1	10	0
Emissions d'emprunts	2 123	1 088	1 510
Remboursements d'emprunts	(3 455)	(4 406)	(2 225)
Cession (acq.) nette actions propres	(44)	39	(37)
Variation nette des concours bancaires	400	0	0
Total flux net provenant du (affecté au) financement	(973)	(3 270)	(752)
Incidence liaison haut de bilan	0	0	0
Incidence de la variation des taux de change	(8)	9	58
Variation de trésorerie	(3 328)	(2 799)	(1 773)
Trésorerie d'ouverture	11 402	14 201	14 201
Trésorerie de clôture	8 075	11 402	12 429

5. Référentiel comptable et faits marquants

5.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la Société Prologue S.A sont préparés à compter du 1^{er} janvier 2022 conformément aux dispositions du règlement ANC N° 2020-01 du 09 octobre 2020 relatif aux comptes consolidés applicable en France.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, conformément aux hypothèses de base:

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice comptable à l'autre
- indépendance des exercices

Sauf indication contraire, les informations financières sont présentées en milliers d'euros.

5.2. Recours à des estimations

Pour établir ces informations financières, la direction de la Société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données en notes annexes.

La direction de la Société procède à des estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations. Les montants qui figureront dans les futurs états financiers sont susceptibles de différer des estimations présentes en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations faites par la direction pour l'établissement des états financiers concernent la valorisation et les durées d'utilité des écarts d'acquisition, les coûts de développement, les engagements en matière de retraite, la reconnaissance du chiffre d'affaires ainsi que des hypothèses retenues pour les impôts différés.

5.3. Faits marquants du 1^{er} semestre 2023

5.3.1. Prologue

1/Nomination d'un nouveau Président Directeur Général, Michel SEBAN en remplacement de Monsieur Georges SEBAN

Lors du Conseil d'Administration du 7 juin 2023, il a été rappelé que Monsieur Georges Seban, Président Directeur Général, ayant atteint l'âge de 95 ans en mai 2023, était réputé démissionnaire d'office de ses mandats de Président du Conseil d'administration et de Directeur général à l'issue de ce Conseil d'administration, conformément aux articles 14 et 17 des statuts.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a décidé à l'unanimité de nommer Monsieur Michel Seban en qualité de Président du Conseil d'administration et de Directeur général pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 30 juin 2023 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

2/Mandats des administrateurs

L'Assemblée générale du 30 juin 2023 a décidé de :

- nommer M. Olivier Balva comme Administrateur pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.
- ne pas renouveler le mandat d'administrateur de M. Michel Seban.
- révoquer avec effet immédiat M. Georges Seban de son mandat d'administrateur.
- révoquer avec effet immédiat M. Clément Weber de son mandat d'administrateur.
- nommer M. Emmanuel Cennelier comme Administrateur pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.
- de nommer M. Philippe Brun, comme Administrateur pour une durée de six années, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

3/Nomination d'un nouveau Président Directeur Général en remplacement de Monsieur Michel SEBAN, réputé démissionnaire d'office

L'Assemblée générale mixte du 30 juin 2023 a décidé que, Monsieur Michel Seban, Président Directeur Général, dont le mandat d'Administrateur a pris fin ce même jour, ne sera pas renouvelé. Il est donc réputé démissionnaire d'office.

Le Conseil d'administration du 30 juin 2023 a décidé à l'unanimité de ne pas dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général et de nommer Monsieur Olivier Balva en qualité de Président du Conseil d'administration et de Directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

4/ Constatation de l'augmentation du capital

Aux termes de la Décision du Président Directeur Général du 30 juin 2023, il a été constaté l'augmentation de capital d'un montant de 732,30 €. Le capital est ainsi porté à 27.539.861,40 euros divisé en 91 799 538 actions.

5.3.2. Filiales

M2i

1/Aux termes de la Décision du Président Directeur Général du 22 avril 2023, il a été constaté l'augmentation de capital d'un montant de 15.100 € prélevée à due concurrence sur le poste « prime d'émission ». Le capital social est ainsi porté à 527.698,50 € divisé en 5 276 985 actions.

ADIICT

Par acte du 9 février 2023, la société Adiict a cédé 100% des parts qu'elle détenait dans sa filiale marocaine ADIICT DEV INTERNATIONAL. Cette société est depuis, sortie du périmètre d'intégration du Groupe Prologue.

PROLOGUE USE IT CLOUD

1/L'Assemblée Générale du 30 juin 2023 a décidé de réduire le capital social de Prologue Use It Cloud cette réduction de capital par voie de réduction de la valeur nominale des 1 400 000 actions composant le capital, ramenant le capital social de 1 400 000 euros à 14 000 euros par imputation du montant de la réduction du capital social soit 1 386 000 euros sur les pertes inscrites au Report à nouveau.

A l'issue de cette opération qui prendrait effet immédiatement, le capital social s'élèverait à 14 000 euros divisé en 1 400 000 actions de 0,01 euro.

6. Évènements intervenus postérieurement à la clôture du semestre

6.1. Prologue.

Conformément à ce qui avait annoncé dans son rapport financier annuel 2022, suite à son transfert sur Euronext Growth en 2022, Prologue a étudié l'opportunité de se référer à un code de gouvernement d'entreprise plus adapté à la société au regard de sa taille et de son marché de cotation.

Le conseil d'administration du groupe Prologue a ainsi décidé d'adopter, le 30 octobre 2023, le Code de gouvernement d'entreprise Middlednext en remplacement du Code AFEP-MEDEF.

6.2. Filiales

M2i

Le 3 juillet 2023 suite à la suite de la nomination de Monsieur Olivier BALVA en tant que Président Directeur Général de Prologue, actionnaire majoritaire de M2i, Le Conseil d'Administration a décidé de mettre fin au mandat de Monsieur Georges Seban de Président Directeur Général, puis de ne pas dissocier les fonctions de Président et de Directeur Général et de nommer Monsieur Olivier Balva en qualité de Président du Conseil d'administration et de Directeur général pour la durée de son mandat d'administrateur, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer en 2029 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

ADIICT

Suite à la nomination de Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président Directeur Général de PROLOGUE le 30 juin 2023, L'associée unique de Adiiict a nommé le 6 juillet 2023 Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président de Adiiict pour une durée illimitée.

API

Suite à la nomination de Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président Directeur Général de PROLOGUE le 30 juin 2023, L'assemblée générale des associés a nommé le 24 juillet 2023 Monsieur Olivier BALVA en qualité de Gérant de API pour une durée illimitée.

M2i Scribtel

Suite à la nomination de Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président Directeur Général de PROLOGUE le 30 juin 2023,

L'associée unique de M2i Scribtel a nommé le 6 juillet 2023 Monsieur Olivier BALVA en qualité de Gérant de M2i Scribtel pour une durée illimitée.

O2i INGENIERIE

Suite à la nomination de Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président Directeur Général de PROLOGUE le 30 juin 2023, L'assemblée générale des associés de O2i Ingénierie a nommé le 6 juillet 2023 Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président de O2i Ingénierie pour une durée illimitée.

PROLOGUE USE IT CLOUD

Suite à la nomination de Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président Directeur Général de PROLOGUE, l'assemblée générale des associés de PROLOGUE USE IT CLOUD a nommé le 24 juillet 2023 Monsieur Olivier BALVA en qualité de Président de Prologue Use it Cloud pour une durée illimitée

7. Principes généraux

7.1. Méthodes de consolidation

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe.

Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir les avantages des activités de celles-ci.

Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée ou y exerce une influence dominante.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les entreprises mises en équivalence sont des entités dans lesquelles la société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle.

Les états financiers consolidés comprennent la quote-part du Groupe dans le montant total des bénéfices et pertes comptabilisés par les entreprises associées, selon la méthode de la mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est obtenue, et jusqu'à la date à laquelle elle cesse.

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

7.2. Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées sont éliminées.

Les dotations et reprises de provisions pour dépréciation sur titres et créances concernant les sociétés consolidées sont éliminées du résultat, dans la mesure où elles font double emploi avec le résultat des sociétés concernées.

Les produits correspondants aux dividendes reçus des sociétés consolidées sont éliminés.

Les résultats sur cessions d'actifs entre sociétés du Groupe sont éliminés du résultat. Les amortissements pratiqués sur les biens amortissables ayant fait l'objet d'une cession intra-groupe sont le cas échéant retraités.

7.3. Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers des sociétés étrangères sont convertis selon la méthode du cours de clôture.

Les postes du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie sont convertis sur la base des cours de change moyens annuels des entités concernées.

La différence de conversion sur l'actif net d'ouverture et sur le compte de résultat est inscrite dans les capitaux propres sous la rubrique écart de conversion.

7.4. Correction d'erreur de consolidation

Au cours du 1^{er} semestre 2023, Prologue a constaté qu'une erreur cumulée de consolidation comptable de 6,82 M€ avait eu lieu au Brésil de 2018 à 2022, période où les comptes devaient être réalisés en normes IFRS. Cette erreur purement technique ne concerne que les travaux de consolidation. **Elle est sans incidence sur les niveaux de trésorerie et ne correspond à aucun appauvrissement du Groupe. Elle n'est en aucun cas liée à l'évolution de l'activité du groupe au Brésil et, ne remet en aucun cas en cause les comptes établis localement par Prologue de 2018 à 2022.**

Pour mémoire, les comptes consolidés du groupe étaient présentés en référentiel IFRS jusqu'au 31/12/2021 inclus et ont fait l'objet d'une transposition en référentiel français pour une première présentation au titre de l'exercice 2022.

L'erreur comptable constatée est strictement liée aux travaux de consolidation qui ont été réalisés au Brésil de 2018 à 2022, années pendant lesquelles les comptes locaux avaient été traduits en normes IFRS sous le contrôle d'un cabinet extérieur à Prologue.

En application des règles comptables françaises, un ajustement de 6,82 M€ pour correction d'erreur a dû être comptabilisé dans le résultat consolidé de l'exercice au cours duquel il a été identifié, à savoir dans les comptes du 1^{er} semestre 2023.

Si elle avait été identifiée en 2022 au moment du changement de référentiel comptable, cette correction aurait été enregistrée dans les réserves d'ouverture du 31/12/2021 comme le préconisaient les règles IFRS et non dans le compte de résultat du 1^{er} semestre 2023.

Le tableau ci-après en présente les différents impacts au titre de l'exercice et de l'exercice précédent :

En milliers d'euros									
Actif	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2022	30/06/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022
	avant correction	correction	publié	publié	correction	corrigé	publié	correction	corrigé
Immobilisations corporelles	6 189	-529	5 660	4 924	-563	4 360	5 930	-496	5 434
Stocks	233	-12	222	209	-11	198	245	-11	234
Clients	26 941	-6 662	20 279	26 021	-5 732	20 288	26 149	-6 228	19 920
Autres créances et comptes de régularisation	13 300	-1 004	12 296	13 804	-978	12 827	14 510	-940	13 570
Passif et capitaux propres	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2022	30/06/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022
	avant correction	correction	publié	publié	correction	corrigé	publié	correction	corrigé
Réserves consolidées (1)	-17 921	-6 397	-24 318	-17 482	-5 527	-23 009	-17 321	-5 947	-23 268
Intérêts minoritaires	8 244	-671	7 574	6 539	-614	5 925	6 955	-661	6 295
Emprunts et dettes financières	18 940	-159	18 780	21 652	-189	21 463	18 800	-149	18 651
Fournisseurs	17 507	-978	16 529	16 387	-952	15 435	17 593	-916	16 677
(1) dont résultat consolidé part du groupe	-280	-6 158	-6 438	61	-345	-284	621	-1 007	-386
Compte de résultat consolidé	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2023	30/06/2022	30/06/2022	30/06/2022	31/12/2022	31/12/2022	31/12/2022
	avant correction	correction	publié	publié	correction	corrigé	publié	correction	corrigé
Chiffre d'affaires	56 865		56 865	52 440	-384	52 056	108 393	-1 133	107 261
Autres charges d'exploitation	-7 758		-7 758	-9 714	-52	-9 765	-16 577	-87	-16 664
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et provisions	-1 970		-1 970	-331	47	-284	-1 931	86	-1 845
Charges et produits financiers	-652		-652	-338	5	-332	-900	14	-885
Charges et produits exceptionnels (dont correction d'erreur -6,8 M€)	44	-6 804	-6 760	6		6	-142		-142

Les taux de change appliqués sont présentés ci-dessous :

	Taux de clôture		Taux Moyen	
	30/06/2023	1 ^{er} semestre 2023	30/06/2022	1 ^{er} semestre 2022
Real Brésilien	5,2788	5,4833	5,4229	5,5579
Dollar des États-Unis	1,0866	1,0811	1,0387	1,0940

8. Périmètre de consolidation

Le périmètre des entités consolidées se présente ainsi :

Entités	Pays	% d'intérêt au 30/06/2023	Méthode au 30/06/2023 (*)	% d'intérêt au 31/12/2022	Méthode au 31/12/2022 (*)
PROLOGUE	FRA	100,00%	IG	99,44%	IG
ADIICT	FRA	100,00%	IG	100,00%	IG
ADVANCED PROLOGUE INNOVATION	FRA	94,77%	IG	94,77%	IG
DEVUP	FRA	22,28%	MEE	23,35%	MEE
FIDUCIE GESTION PROLOGUE	FRA	100,00%	IG	100,00%	IG
M2I	FRA	65,54%	IG	68,67%	IG
M2I SCRIBTEL	FRA	65,54%	IG	68,67%	IG
O2I INGENIERIE	FRA	100,00%	IG	100,00%	IG
PROLOGUE UIC	FRA	94,51%	IG	94,51%	IG
ALHAMBRA SYSTEMS	ESP	100,00%	IG	100,00%	IG
ALHAMBRA DO BRASIL	BRA	90,51%	IG	90,00%	IG
AQUANTUM SOFTWARE ENGINEERING	ESP	80%	IG	80%	IG
M2I CES BRESIL	BRA	88,28%	IG	89,35%	IG
IMECOM IBERICA	ESP		IG	100,00%	IG
M2I CES ESPAGNE	ESP	88,28%	IG	89,35%	IG
ALHAMBRA POLOGNE	POL			51,00%	IG
ALHAMBRA EIDOS AMERICA	URY	100,00%	IG	100,00%	IG
IMECOM INC	USA	100,00%	IG	100,00%	IG
SPATACOM US	USA		IG	100,00%	IG
VOIP AMERICA LLC	USA	80,00%	IG	80,00%	IG
ADIICT MAROC	MAR		IG	100,00%	IG

(*) IG = Intégration globale, MEE = Mise en équivalence

ALHAMBRA POLOGNE, IMECOM IBERICA et SPATACOM US ont été déconsolidées en raison de l'absence d'activité depuis plusieurs exercices. ADIICT MAROC a fait l'objet d'une cession au début de l'exercice 2023.

9. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est réalisé à travers 4 domaines d'expertise :

- CLOUD ET SERVICES MANAGES** : il s'agit des prestations récurrentes en mode Cloud, vendues en direct aux clients sous la forme de contrats pluriannuels, comprenant des frais d'installation, un abonnement et, dans certains cas, une facturation à la consommation (par exemple : par appel, par transaction...).
- INFRASTRUCTURES** : il s'agit des ventes d'équipement, des licences d'utilisation de logiciels et des projets. Ces produits sont facturés à la livraison ou à la fin de la mise en exploitation. Dans le cas des projets d'intégration de logiciels ou d'infrastructures plus complexes ou de projets de développement de logiciels spécifiques, il peut y avoir facturation par phases. Des prestations de conseil et de formation rentrent aussi dans cet axe.
- LOGICIELS** : vente de solutions développées en interne (Addict, Use It Flow, Messaging etc...), prestations et contrats d'entretien, hébergement.
- FORMATION IT ET MANAGEMENT** : A travers sa filiale M2i cotée sur Euronext Growth, Prologue est un acteur de référence dans le domaine de la formation IT, Digital et Management, en présentiel et distanciel.

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Formation & IT management	29 935	26 627	56 755
Infrastructure (Matériels, cybersécurité)	14 891	13 737	27 021
Logiciels	6 311	5 818	12 155
Cloud et services managés	5 729	6 258	12 462
Total	56 865	52 440	108 393

10. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Production immobilisée	200	360	794
Subventions d'exploitation	435	690	1 164
Autres produits d'exploitation	256	163	514
Total	891	1 213	2 472

11. Achats consommés

Les achats consommés se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Achats de marchandises	(12 539)	(10 933)	(24 007)
Achats d'études et autres achats consommés	(12 757)	(12 046)	(25 013)
Total	(25 296)	(22 979)	(49 020)

12. Personnel

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Salaires	(15 671)	(14 280)	(29 025)
Charges sociales	(5 214)	(4 868)	(9 882)
Autres charges de personnel	(343)	(270)	(1 004)
Total	(21 228)	(19 418)	(39 911)

Par société et zone géographique, la ventilation de l'effectif est la suivante :

Par société	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Prologue	7	8	7
Prologue Use It Cloud	5	9	8
API	24	31	27
Groupe M2i	233	224	44
Adiict	9	12	14
O2i Ingénierie	42	36	187
Groupe Alhambra	222	176	180
TOTAL	542	496	467

Par implantation géographique	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Europe	536	491	461
dont France (*)	320	320	287
Etats Unis et Amérique du Sud	6	5	6
TOTAL	542	496	467

13. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Sous-traitance	(182)	(1 450)	(443)
Locations et charges locatives	(2 408)	(1 863)	(4 053)
Entretiens et réparations	(272)	(191)	(514)
Assurances	(155)	(145)	(287)
Honoraires	(1 556)	(1 580)	(2 822)
Publicité	(565)	(641)	(1 270)
Missions déplacements	(801)	(609)	(1 422)
Frais postaux et télécommunications	(301)	(310)	(582)
Frais bancaires	(120)	(134)	(231)
Autres charges d'exploitation	(1 396)	(2 792)	(4 953)
Total	(7 758)	(9 714)	(16 577)

14. Résultat financier

Le résultat financier se détaille comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Intérêts versés et charges assimilées	(369)	(255)	(600)
Résultat net de change	(79)	273	160
Dotations nettes aux provisions	256	(153)	(70)
Autres produits financiers	15	7	21
Autres charges financières	(475)	(210)	(412)
Total	(652)	(338)	(900)

15. Résultat exceptionnel

Les charges et produits exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non récurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du Groupe.

Il s'agit notamment des plus ou moins-values de cession, amortissements exceptionnels, dépréciations d'actifs et corrections d'erreurs.

Le résultat exceptionnel s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Résultat sur cessions d'immobilisations	175	(39)	(39)
Impacts des variations de périmètre	(5)	0	60
Dotations nettes aux provisions	316	90	(34)
Autres charges exceptionnelles (1)	(7 298)	(71)	(155)
Autres produits exceptionnels	52	26	26
Total	(6 760)	6	(142)

(1) Une correction d'erreur sur exercices antérieurs a été constatée sur le premier semestre 2023 pour -6,8 M€ dans les comptes de la filiale brésilienne.

16. Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat se détaille comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Impôts exigibles	153	313	615
- dont crédits d'impôts	483	463	1 358
Impôts différés	(96)	(130)	(156)
Total	58	183	459

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Résultat net des sociétés intégrées	(6 679)	347	1 304
Impôts comptabilisés	58	183	459
Résultat consolidé avant impôt	(6 736)	165	844
Taux d'impôt théorique applicable	25,0%	25,0%	25,0%
Charge théorique d'impôt	1 684	(41)	(211)
Ecart permanents	(264)	(11)	276
Impôt différé sur déficits (non reconnus)	(2 115)	(584)	(1 398)
Crédits d'impôts	511	678	1 429
Autres (dont écart de taux d'imposition)	241	140	362
Charge réelle d'impôt	58	182	459

17. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées des écarts d'acquisition (voir note 18) des licences d'utilisation de logiciel et des coûts de développement.

Les licences de logiciels sont amorties en mode linéaire, sur la base de leurs durées de vie estimées suivantes (référentiel France, mais référentiel entités étrangères proche) :

- Concessions, logiciels et brevets : 1 à 5 ans

Les coûts de développement sont liés à plusieurs projets de recherche appliquée actuellement en cours, destinés à développer les activités de la société et à accroître leur rentabilité.

Des dépréciations d'actifs ont été constatées sur ces frais de recherche et développement afin de tenir compte des risques de non-réalisation de certains projets.

Des analyses et prévisions de rentabilité à horizon de 5 ans ont été réalisées pour chaque projet afin de comparer la marge prévisionnelle réalisable avec la valeur nette de chaque projet, ceci afin de détecter les pertes potentielles. Toutes les marges sont positives.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat (prix d'achat hors frais d'acquisition) ou à leur coût de production.

Les immobilisations incorporelles se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Ecart d'acquisition	Frais de développement	Logiciels	Autres	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	29 487	10 156	10 674	1 291	51 608
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(7 917)	(7 601)	(9 264)	(849)	(25 630)
Valeurs nettes à l'ouverture	21 570	2 555	1 410	442	25 978
Acquisitions	0	220	0	147	367
Diminutions	0	0	(182)	(6)	(188)
Variations de périmètre	(18)	0	15	(11)	(14)
Ecart de conversion	0	46	(20)	4	30
Autres variations	0	0	0	0	0
Valeur brutes à la clôture	29 469	10 421	10 487	1 426	51 803
Dotations	(7)	(448)	(323)	(41)	(819)
Reprises	0	0	182	0	182
Variations de périmètre	18	0	(15)	1	5
Ecart de conversion	0	(7)	16	(6)	3
Autres variations	0	0	0	0	0
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(7 906)	(8 055)	(9 404)	(894)	(26 260)
Valeur nettes à la clôture	21 563	2 366	1 084	531	25 544

18. Ecart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition constitue un écart d'acquisition.

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majorée des coûts directement imputables à l'acquisition (nets d'impôt) et des ajustements de prix éventuels mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

Les fonds commerciaux acquis séparément sont assimilés à des écarts d'acquisition dès lors que les éléments qui les composent ne sont pas identifiables.

L'entité détermine la durée d'utilisation, limitée ou non, de l'écart d'acquisition, à partir de l'analyse documentée des caractéristiques pertinentes de l'opération d'acquisition concernée, notamment sur les aspects techniques, économiques et juridiques.

Lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti.

Lorsqu'il existe une limite prévisible à sa durée d'utilisation, l'écart d'acquisition est amorti linéairement sur cette durée, ou, si elle ne peut être déterminée de manière fiable, sur 10 ans. Toute modification significative de la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est traitée de manière prospective.

L'entité doit apprécier, à chaque clôture des comptes, s'il existe un indice montrant que l'écart d'acquisition a pu perdre de sa valeur.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, un test de dépréciation est effectué : la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur actuelle.

Si sa valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée, le test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

La Société Prologue SA estime que tous les écarts comptabilisés au 30 juin 2023 sont sans durée de vie définie.

Le poste écart d'acquisition se décompose comme suit :

En milliers d'euros	Valeur brute à l'ouverture	Acquisitions	Amortissement et dépréciations cumulés à l'ouverture	Dépréciations de la période	Variation de périmètre	Ecart de conversion	Net au 30/06/2023	Net au 31/12/2022
UGT Alhambra Systems	8 714		(617)	(2)			8 095	8 098
UGT O2i	7 812		(1 635)				6 177	6 177
UGT Formation	6 978		(40)	(5)			6 933	6 938
Autres	5 983		(5 625)				358	358
Total	29 487		(7 917)	(7)			21 563	21 570

En l'absence d'indice de perte de valeur identifié au 30 juin 2023 aucun test de valeur n'a été réalisé à cette date.

19. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont principalement composées d'agencements, de matériels de laboratoire ou technique et de matériels de bureau et informatique évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amortis soit en mode

linéaire, soit en mode dégressif, sur la base de leurs durées de vie estimées suivantes (référentiel France, mais référentiel entités étrangères proche) :

■ Constructions :	20 ans
■ Agencements des constructions :	10 ans
■ Installations techniques :	10 ans
■ Matériel et outillages industriels :	3 à 5 ans
■ Installations générales, agencements et aménagements divers :	10 ans
■ Matériel de transport :	2 à 3 ans
■ Matériel de bureau :	3 ans
■ Matériel informatique :	3 ans
■ Mobilier :	10 ans

Les immobilisations corporelles figurent au bilan consolidé à leur coût historique après déduction des amortissements et des pertes de valeur éventuelles.

La durée de l'amortissement des immobilisations corporelles en crédit-bail est de 3 ans pour les véhicules et de 3 à 5 ans pour les matériels techniques.

Les immobilisations corporelles varient comme suit :

En milliers d'euros	Construction	Matériel informatique	Matériel de bureau	Matériel en crédit-bail	Autres	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	1 337	7 581	336	2 040	6 455	17 748
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(355)	(5 335)	(239)	(791)	(5 099)	(11 819)
Valeurs nettes à l'ouverture	982	2 246	97	1 249	1 355	5 930
Acquisitions	217	302	1	0	473	993
Diminutions	0	(7)	0	0	0	(7)
Variations de périmètre	0	0	0	0	(40)	(40)
Ecart de conversion	79	82	(0)	0	4	166
Autres variations	(343)	(386)	0	0	0	(730)
Valeur brutes à la clôture	1 290	7 572	336	2 040	6 892	18 130
Dotations	(25)	(388)	(8)	(230)	(190)	(841)
Reprises	0	5	0	0	0	5
Variations de périmètre	0	0	0	0	7	7
Ecart de conversion	(13)	(32)	0	1	2	(42)
Autres variations	208	12	0	0	1	220
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(185)	(5 738)	(247)	(1 020)	(5 280)	(12 470)
Valeur nettes à la clôture	1 105	1 834	90	1 019	1 612	5 660

20. Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition.

Lorsque leur valeur d'utilité, appréciée notamment sur la base des perspectives futures de résultat ou de valeur de référence à la clôture de l'exercice, est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Les immobilisations financières se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Titres de sociétés non consolidées	Prêts et cautions	Autres immobilisations financières	Total
Valeurs brutes à l'ouverture	60	2 483		2 543
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	(0)	(715)		(716)
Valeur nette à l'ouverture	60	1 768		1 828
Acquisitions		398		398
Diminutions	(2)	(322)		(324)
Variations de périmètre	101	(20)		81
Ecarts de conversion		(0)		(0)
Autres variations				
Valeurs brutes à la clôture	160	2 539		2 698
Dotations				
Reprises	10			10
Variations de périmètre	(111)			(111)
Ecarts de conversion				
Autres variations				
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	(102)	(715)		(817)
Valeur nettes à la clôture	58	1 823		1 881

Les prêts et cautions se ventilent par échéance comme suit :

En milliers d'euros	Total	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans
Prêts et cautions	1 823	473	(275)	1 626
Autres				
Total	1 823	473	(275)	1 626

21. Titres mis en équivalence

en euros	Ouverture	Résultat	Distribution	Autres	Clôture
Titres mis en équivalence	5	-5	-5	5	0
Ventilation par unité					
M2I	0			5	5
DEVUP	5	-5	-5		-5

En raison d'une perte constatée dans les comptes de DEVUP au 1^{er} semestre 2023, la valeur négative des titres a été reclassée au passif du bilan pour 5 K€ au poste Provisions.

22. Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transports, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais

proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Le poste stocks se détaille comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023	31/12/2022
Stocks	386	400
Dépréciations	(165)	(155)
Total	222	245

23. Clients

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des risques de non-recouvrement.

Le poste clients se détaille comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023	31/12/2022
Créances clients	15 967	18 413
Factures à établir	6 112	9 165
Dépréciations	(1 801)	(1 430)
Total	20 279	26 149

Le Groupe a recours à des opérations de factoring. L'encours des créances clients cédées au factor est de 8.898 K€ au 30/06/2023 contre 10.548 K€ au 31/12/2022.

En raison d'une correction d'erreur comptable dans la filiale brésilienne, les postes Créances clients et Factures à établir ont été respectivement minorés de -4,09 M€ et -2,3 M€

L'impact sur le compte de résultat du 30/06/2023 de la variation des dépréciations des comptes clients est de -367,6 K€ contre -30,8 K€ au titre de la période comparable précédente.

24. Autres créances et compte de régularisation

Les autres créances et comptes de régularisation s'analysent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023			31/12/2022
	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette	valeur nette
Avances et acomptes versés	260		260	270
Impôts différés actifs	502		502	579
Créances fiscales	6 847		6 847	7 984
Créances sociales	22		22	16
Autres créances	3 081	(52)	3 028	3 984
Charges constatées d'avance	1 637		1 637	1 677
Total	12 348	(52)	12 296	14 510

Toutes les créances d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

Les impôts différés actifs comptabilisés au bilan sont analysés en note 27.

25. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe une obligation juridique ou implicite envers un tiers, résultant d'évènements passés, qui provoquera probablement ou certainement une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, et dont l'évaluation peut être faite avec une fiabilité satisfaisante.

Les provisions se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Provisions retraite et engagements assimilés	Autres provisions	Total
Valeurs à l'ouverture	1 327	1 325	2 652
Dotations	105	35	140
Reprises consommées	(62)	(51)	(113)
Reprises	(109)	(310)	(419)
Variations de périmètre	0	(3)	(3)
Ecart de conversion	0	7	7
Autres variations	0	5	5
Valeurs à la clôture	1 261	1 009	2 269

25.1. Provision retraite et engagements assimilés

La Société Prologue S.A applique la méthode de référence en matière de comptabilisation de ses engagements de retraite. Les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

Total Groupe	30.06.2023	31.12.2022
Engagement envers le personnel comptabilisé	1 261 K€	1 327 K€
Hypothèses retenues PROLOGUE+PROLOGUE UIC+API		
Taux d'actualisation	3,60%	3,77%
Taux de charges sociales	52,00%	52,00%
Taux de progression des salaires	1,00%	1,00%
Taux de turnover :	13,15%	13,15%
Age d'application du coefficient réducteur	40	40
Coefficient réducteur	0,5	0,5
Age de suppression de l'effet turnover	55	55
Ecarts actuariels restant à comptabiliser à la clôture		
Ajustements liés à l'expérience (en % de l'engagement)		

Hypothèses retenues M2i+O2i INGENIERIE+ADIICT		
Taux d'actualisation	3,60%	3,77%
Taux de charges sociales	42,0%	42,0%
Taux d'inflation		
Taux de progression des salaires	de 0% à 1%	de 0% à 1%
Table de mortalité : Insee 2018		

25.2. Autres provisions

Les autres provisions se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	Provisions	Provisions
	30/06/2023	31/12/2022
Litiges sociaux	190	515
Litiges commerciaux	95	95
Pénalités	600	600
Autres	124	114
Total	1 009	1 325

26. Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Emprunts bancaires	Emprunts relatifs aux contrats de crédit bail et assimilés	Emprunts obligataires	Découverts bancaires et équivalents	Autres dettes financières	Total
Valeurs à l'ouverture	13 569	1 492	1 732	103	1 903	18 800
Augmentation	2 036				86	2 123
Diminution	(1 852)	(308)	(626)		(670)	(3 455)
Variation nette				1 442		1 442
Variations de périmètre						
Ecarts de conversion	7			0	17	25
Autres variations	(149)			(4)	(0)	(154)
Valeurs à la clôture	13 612	1 184	1 106	1 541	1 337	18 780

La maturité des dettes financières au 30 juin 2023 est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	< 1 an	> 1 an et < 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts bancaires	5 809	7 218	585	13 612
Emprunts relatifs aux contrats de crédit bail et assimilés	452	733		1 184
Emprunts obligataires	1 106			1 106
Découverts bancaires et équivalents	1 541			1 541
Autres dettes financières	830	507		1 337
Total	9 738	8 457	585	18 780

Les caractéristiques des principaux emprunts en cours au 30 juin 2023 sont présentées ci-dessous :

En milliers d'euros	Taux fixe	Taux variable	Total
Emprunts bancaires	12 746	866	13 612
Emprunts relatifs aux contrats de crédit bail et assimilés	1 153	32	1 184
Emprunts obligataires	1 106		1 106
Découverts bancaires et équivalents	404	1 137	1 541
Autres dettes financières	813	524	1 337
Total	16 221	2 559	18 780

Informations relatives aux covenants bancaires

Le groupe dispose d'emprunts à taux fixes et à taux variables, tous les emprunts sont sans covenant.

27. Autres dettes et comptes de régularisation

Les autres dettes et comptes de régularisation se détaillent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023	31/12/2022
Avances et acomptes reçus	372	654
Dettes fiscales	4 215	4 608
Dettes sociales	6 573	7 178
Dettes sur acquisition d'immobilisations		
Impôts différés - passif	(98)	(117)
Autres dettes	317	630
Produits constatés d'avance	1 413	3 050
Total	12 793	16 003

Toutes les autres dettes d'exploitation ont une échéance inférieure à un an.

Les impôts différés passifs comptabilisés au bilan sont analysés en note 27.

28. Impôts différés

Des impôts différés sont constatés, en utilisant la méthode du report variable, pour les différences temporelles existant à la clôture entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour les déficits fiscaux et les crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt pourront être imputés.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont calculés entité par entité. Ils sont compensés lorsque les impôts sont prélevés par la même autorité fiscale et qu'ils se rapportent à une même entité fiscale.

Selon la méthode du report variable, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur, soit 25 % au 30/06/2023.

Les impôts différés comptabilisés se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Différences temporaires	136	205	244
Reports fiscaux déficitaires	276	444	276
Différences temporelles/ retraitements de consolidation	189	241	176
Impôt différé net	600	890	696

La variation des impôts différés de la période s'explique comme suit :

En milliers d'euros	
Impôt différé net au 31/12/2022	696
Incidence des variations de périmètre	0
Incidence des effets de conversion	0
Variation par le résultat de l'exercice	(96)
Impôt différé net au 30/06/2023	600
- dont impôts différés actifs :	502
- dont impôts différés passifs :	(98)
Impôt différé net au 30/06/2023	600

29. Informations sectorielles

Le découpage par zone géographique est retenu pour préparer l'information sectorielle.

29.1. Chiffre d'affaires par secteur géographique

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
France	38 725	35 631	72 927
Espagne	16 470	14 965	31 221
USA & Amérique latine	1 670	1 844	4 245
Total	56 865	52 440	108 393

29.2. Résultat d'exploitation par secteur géographique

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
France	(233)	(1 092)	(1 649)
Espagne	820	1 428	2 206
USA & Amérique latine	89	161	1 330
Total	676	497	1 886

30. Plan d'attributions d'actions gratuites

Par décision du 30 septembre 2022, il a été décidé d'attribuer gratuitement 8.690.000 actions ordinaires existantes ou à émettre de la société Prologue, au profit de salariés ou dirigeants de la Société et/ou de sociétés qui lui sont liées. Ce plan prévoit une période d'acquisition d'une durée de deux ans et une période de conservation d'une durée d'un an.

29.3. Immobilisations incorporelles et corporelles par secteur géographique

En milliers d'euros	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
France	19 066	18 863	19 361
■ Immobilisations incorporelles	16 071	16 791	16 379
■ Immobilisation corporelles	2 995	2 073	2 982
Espagne	9 220	9 661	9 490
■ Immobilisations incorporelles	8 557	8 828	8 691
■ Immobilisation corporelles	663	834	799
USA & Amérique Latine	2 918	2 943	3 056
■ Immobilisations incorporelles	916	925	907
■ Immobilisation corporelles	2 002	2 017	2 149
Total	31 204	31 467	31 907
Immobilisations incorporelles	25 544	26 544	25 978
Immobilisations corporelles	5 660	4 924	5 930

Par décision du 30 septembre 2022, il a été décidé d'attribuer gratuitement 494 500 actions ordinaires existantes ou à émettre de la société M2i au profit de salariés ou dirigeants de la Société et/ou de sociétés qui lui sont liées. Ce plan prévoit une période d'acquisition d'une durée de deux ans et une période de conservation d'une durée d'un an.

31. Résultat par action

Nombre d'actions	30/06/2023	31/12/2022	30/06/2022
Nombre d'actions au 1er janvier	91 797 097	89 244 704	89 244 704
Augmentation-Réduction du capital	2 441	2 552 393	2 545 000
Total	91 799 538	91 797 097	91 789 704
Nombre moyen d'actions après effet dilutif			
Nombre moyen pondéré avant effet dilutif	91 797 110	91 765 118	91 733 497
Effet dilutif	23 111 054	24 170 776	16 652 472
Total	114 908 165	115 935 894	108 385 969
Résultat net (part du Groupe) (K€)	(6 438)	621	61
Résultat par action (€)	(0,070)	0,007	0,001
Résultat dilué par action (€)	(0,056)	0,005	0,001

32. Engagements hors bilan

32.1. Engagements donnés

PROLOGUE

Engagements donnés (en K€)	Montant
Société SVENSKASAGAX 3 : location d'un bail commercial (locaux des Ulis (91)), pour une durée initiale irrévocable et incompressible de 9 ans. Refacturé à API depuis le 17 janvier 2019. Indice ILAT.	780
Depuis le 1 ^{er} juin 2015, location de bureaux (Gémenos (13)). Engagement de 9 ans avec un loyer annuel hors charges de 24 780 euros qui sera annuellement révisé selon l'indice de référence des loyers. Selon l'article L145-4 du Code du commerce ce bail pourra être dénoncé à l'expiration d'une période triennale. Ce loyer était facturé à Prologue Numérique depuis le 1 ^{er} janvier 2016, il est désormais facturé à API.	107
Depuis le 1er janvier 2022, location de bureaux à Gennevilliers (92) pour une durée de 10 ans, avec un loyer annuel hors charges de 205 K€ qui sera révisé selon l'indice ILAT	923
Lors du Conseil d'administration du 29 mars 2019, Prologue s'est portée caution solidaire pour Alhambra System auprès de FactoFrance	
Caution pour bonne exécution Pub. Etr. ENEFP au profit de la Société Générale*	111
Caution pour Soumission Pub. Etr. Commandement Gendarmerie au profit de la Société Générale*	22
Nantissement d'un Compte à Terme, garantie donnée en faveur de ENEFP*	91

* Engagements pris par la société O2i, repris par Prologue SA à l'issue de la fusion-absorption.

M2i

Engagements donnés (en K€)	Montant
Nantissement DAT auprès de la BNP	221
Aval et cautions auprès de la BNP	441
LDD véhicules	328
Locations immobilières	9 693

O2i Ingénierie

Engagements donnés (en K€)	Montant
LDD véhicules	117

Alhambra Systems

	Engagements donnés (en K€)	Montant
Immeuble ALBASANZ : location des bureaux du siège (Madrid)		357
Interxion (location du datacenter)		91

32.2. Engagements reçus

Néant



Attestation du Responsable

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sociaux et consolidés du 1er semestre 2023 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Gennevilliers, le 30 octobre 2023

Olivier BALVA
Président Directeur Général